

l'Adresse

l'immobilier coopératif

Claire B Immobilier

BAREME DES HONORAIRES AU 6 NOVEMBRE 2024

Honoraires maximum charge vendeur

Montant TTC de la vente commission incluse	Commission TTC (TVA 20%)
Jusqu'à 59 999€	Forfait 5 000 €
De 60 000 € à 99 999€	7.5 %
De 100 000€ à 149 999€	7 %
De 150 000€ à 199 999€	6.5 %
De 200 000€ à 249 999€	6 %
De 250 000 € à 349 999 €	5.5 %
De 350 000 € à 449 999 €	5 %
De 450 000 € à 799 999€	4.5 %
Au-delà de 800 000 €	4 %

Dans le cadre d'une succession et d'une vente d'un fonds de commerce, les honoraires seront supportés par l'acquéreur.

TRANSACTION

Entre 4 et 10% TTC (Voir barème)

DOSSIER D'ESTIMATION

(Avis de valeur, non assimilée juridiquement à une expertise)

90€ TTC (TVA 20%)

LOCATION

Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail :

10% TTC (TVA 20%) du loyer hors charges annuel partagé par moitié entre bailleur et locataire (sans dépasser le plafond de 10€ TTC par m² habitables pour le locataire).

Etat des lieux : 12.5% TTC (TVA 20%) du loyer hors charges annuel partagé par moitié entre bailleur et locataire (sans dépasser le plafond de 3€ TTC par m² habitables pour le locataire).